



« La Parole aux Membres »

L'Association Américaine des IG prend forme

par Mr. Colehour Bondera
Président du KCFA &

VP d'oriGIn pour l'Amérique du Nord

Longtemps attendue, une organisation dévouée à la promotion et la protection des Indications Géographiques (IG) aux Etats-Unis prend forme. L'Association Américaine des Produits d'Origine (AOPA) a été soutenue par la Dr. Elizabeth Barham de l'Université de l'Arkansas, et ses membres fondateurs incluent les représentants de « Kona Coffee », « Idaho Potatoes » et « Missouri Pecans ». Beaucoup d'autres IG américaines réfléchissent à devenir membres, dont « Vermont Maple Syrup ». Alors que les Etats-Unis sont en retard par rapport à l'Europe, à l'Amérique du Sud et à l'Asie en ce qui concerne la protection des IG au niveau national et fédéral, l'AOPA sera une ONG qui prendra en charge ces problèmes.

Alors que la protection des IG aux Etats-Unis s'améliore, beaucoup reste à faire. L'IG « Idaho Potatoes » bénéficie d'une Association reconnue au niveau de l'Etat de l'Idaho qui a donné aux producteurs un certain niveau de reconnaissance au niveau fédéral. Le vin de Napa Valley a réussi à faire établir une loi Californienne sur les vins d'origine et même à obtenir l'AOP européenne. D'un autre côté, « Kona Coffee » continue sa bataille contre l'obligation des 10% mise en place par l'Etat d'Hawaï pour les mélanges de cafés utilisant le nom Kona; les activités récentes des producteurs de Kona ont conduit à la mise en place d'un recours collectif contre les magasins « Safeway » pour avoir étiqueté de manière trompeuse son « Safeway Select Kona Blend Coffee » (en 2010, l'Association des Producteurs de Kona Coffee (KCFA) a reçu le *Parmigiano-Reggiano Solidarity Award* pour sa lutte pour protéger le « 100% Kona Coffee »). De plus, les

Missouri Pecans ont récemment découvert des noix produites en Chine utilisant le label d'origine. Grâce à l'encouragement d'oriGIn, avec un manuel sur les IG américaines, ainsi que l'opportunité de rencontrer régulièrement d'autres producteurs de différents pays, l'AOPA est allée de l'avant dans la lutte contre l'étiquetage trompeur et les imitations des IG américaines. Ces efforts augmentent la connaissance des consommateurs et des décideurs politiques sur l'importance de la protection légale et la promotion des produits d'origine.

L'AOPA cherche actuellement des sponsors pour soutenir une conférence à organiser à l'occasion du lancement officiel de l'Association, qui aura lieu en automne 2012 en Arkansas. Pour plus d'information, veuillez contacter Elizabeth Barham (aopa.office@gmail.com)

Affaires Internationales

Au niveau mondial

oriGIn – CTA : Manuel pratique sur les IG

Le 15 décembre 2011, oriGIn et le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) ont publié le « Manuel Pratique sur les Indications Géographiques pour les pays ACP » lors d'un événement sur les IG en Afrique organisé par la Mission française à l'OMC et l'Organisation de la Francophonie, dans le cadre de la 8^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC. Ce manuel a pour objectif de servir d'outil pratique pour aider les producteurs d'IG et les décideurs politiques dans les pays ACP.

Le manuel peut être téléchargé à : http://www.origin-gi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=253:ctaorigin-practical-manual-on-gis&lang=fr&Itemid=

oriGIn fait entendre sa voix lors du Groupe de Travail de l'OMPI sur le Système de Lisbonne

Les 12-16 décembre 2011, le Groupe de Travail de l'OMPI (GT) sur le Développement du Système de Lisbonne a tenu sa 4^{ème} réunion.

oriGIn s'est fortement opposée aux propositions d'amendements à l'Accord de Lisbonne présentées par le Secrétariat de l'OMPI, car ces amendements prévoyaient un niveau de protection différent pour les appellations d'origine et les indications géographiques. Une large majorité d'Etats membres et d'observateurs a partagé cette position et a soutenu un niveau de protection élevé et uniforme pour les appellations d'origine et les indications géographiques. Par conséquent, lors du prochain GT (prévu en juin 2012), de nouvelles propositions d'amendements seront présentées par le Secrétariat pour discussion.

Plus d'information à :
http://www.wipo.int/lisbon/fr/news/2012/news_0001.html

Accord commercial anti-contrefaçon : Processus de ratification en cours

En décembre, la Commission européenne a donné son autorisation de signer l'ACAC au nom de l'UE.

L'ACAC a donc atteint la phase finale de ratification au niveau de l'UE, qui implique 28 étapes (les 27 Parlements nationaux et le Parlement européen).

Kona Coffee: La proposition de loi sur l'indication de l'origine du café

L'Association des Producteurs de Kona Coffee (KCFA), une organisation de producteurs sans but lucratif dédiée à la protection de l'héritage et la réputation de l'IG Kona Coffee, a préparé une proposition de loi (loi sur la divulgation de l'origine du café), pour qu'elle soit examinée par la Législature de l'Etat d'Hawaï lors de sa session de 2012, qui ouvrira fin janvier.

Pour les étiquettes de paquets contenant 10% de Kona Coffee, la proposition de loi prévoit l'obligation de divulguer l'origine des 90% qui ne

sont pas cultivés à Kona. Sous la législation actuelle, ces paquets doivent seulement indiquer « 10% Kona » (la divulgation de l'origine de tous les cafés dans un mélange est volontaire dans l'Etat d'Hawaï). Depuis plus de 20 ans que la loi est en vigueur, aucun des principaux producteurs de mélanges de café de Honolulu n'a choisi d'indiquer volontairement cette information.

La proposition de loi peut être consultée (uniquement en anglais) à :
http://www.konacoffeefarmers.org/10_Percent_Blend_Law.asp

Colombie: 7 noms de produits artisanaux protégés comme IG

Le 13 décembre 2011, sept noms de produits artisanaux ont été protégés comme « denominaciones de origen » en Colombie: « Mochilas Wayuú » (des sacs faits par les Wayuu, un peuple indigène qui vivent dans la Péninsule de La Guajira au nord de la Colombie. Chaque « mochila » est fait à la main par une femme et chaque femme a sa propre signature), « Tejeduría Zenú » (tissage), « Hamacas de San Jacinto » (hamac), « Sombrero Aguadeño » (chapeau), « Sombrero de Sandoná » (chapeau), « Cerámica de Carmen de Viboral » (céramique) et « Mopa Mopa Barniz-Pasto » (un vernis utilisé comme technique décorative. Il est fait par des communautés indigènes de Nariño au sud de la Colombie. Le Mopa-mopa est extrait d'une plante qui pousse dans le département de Putumayo dans la Jungle colombienne. La plante produit une pâte gélatineuse, qui à travers un procédé traditionnel pour la réchauffer est transformée en feuilles fines de résine. L'artisan, à l'aide de ses mains et même de ses dents, les étire. Elles sont ensuite colorées avec des colorants végétaux et recouvreront des objets en bois). **Cela démontre encore une fois que le système des IG est un excellent moyen pour protéger les connaissances traditionnelles !**

Deux « denominaciones de origen » pour des noms de produits artisanaux étaient déjà protégés en Colombie: « Cerámica de Ráquira » et « Cestería en rollo de Guacamayas ».

Plus d'information à (seulement en espagnol) :
http://www.sic.gov.co/en/c/document_library/get_file?uuid=e808a0db-2f57-48e4-8c05-1f4d5e76ca0d&groupid=10157

**Viêt-Nam:
Début de la bataille légale
pour le nom « Buon Me Thuot »**

« Buon Me Thuot » est un café produit dans les régions montagneuses centrales de la province de « Dak Lak » au Viêt-Nam et est protégé dans le pays comme IG. Le nom a été enregistré en parallèle comme une marque par une compagnie chinoise « Guangzhou Buon Ma Thuot Coffee Co. Ltd ».

En janvier 2012, suite à l'échec d'une tentative de résolution du conflit à l'amiable, l'Association des producteurs du « Buon Me Thuot » et la province de « Dak Lak » ont décidé de récupérer le nom et ont intenté un procès à la compagnie chinoise.

Plus d'information (seulement en anglais) à : <http://www.thanhniennnews.com/index/pages/20120108-vietnam-to-sue-chinese-company-to-get-back-coffee-brand-name.aspx>

**Mexique:
Événement promotionnel
sur les Appellations d'Origine**

En décembre, le Ministère mexicain de l'agriculture a parrainé la première exposition sur les Appellations d'Origine (AO) mexicaines.

L'événement avait pour but de promouvoir les AO mexicaines et de soutenir leur accès aux marchés internationaux. Les 13 AO protégées au Mexique étaient représentées à l'événement : Ámbar de Chiapas; Bacanora de Sonora; Café de Chiapas; Café Veracruz; Charanda de Michoacán; Chile Habanero de la Península de Yucatán; Mango Ataulfo del Soconusco, Chiapas; Mezcal de Guerrero, Oaxaca, Durango, San Luis Potosí y Zacatecas; Cajitas de Oliná, Guerrero; Sotol de Chihuahua, Coahuila y Durango; Talavera de Atlixco, Cholula, Puebla y Tecali; Tequila de Jalisco, Nayarit, Michoacán, Guanajuato y Tamaulipas et vainilla de Papantla.

Plus d'information (seulement en espagnol) à : <http://www.sagarpa.gob.mx/saladeprensa/boletines2/paginas/2011B746.aspx>

8^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC

Les 15-17 décembre, 8^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC a eu lieu à Genève.

Lors de la Conférence, les Ministres se sont mis d'accord pour allonger le délai fixé à la mi-2013 à l'expiration duquel les pays les moins avancés devront assurer la protection de la propriété intellectuelle prévue en vertu de l'Accord de l'OMC. De plus, Vanuatu, la Russie, le Samoa et le Monténégro ont été acceptés en tant que Membres de l'OMC.

Plus d'information à : http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min11_f/min11_f.htm

Au niveau bilatéral / régional

**Négociations de l'Accord de Partenariat
Commercial Trans-Pacifique**

Un Accord de Partenariat Commercial Trans-Pacifique, un accord multilatéral de libre échange qui a pour objectif de libéraliser le commerce et les investissements dans la région Asie - Pacifique, est en cours de négociation entre les pays suivants : Australie, Brunei Darussalam, Chili, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, les USA et le Viêt-Nam. Le Canada a exprimé son intérêt à joindre les discussions.

Ces pays se rencontreront lors d'une réunion « mini ministérielle » à Los Angeles du 31 janvier au 4 février pour discuter des questions de propriété intellectuelle. Le prochain cycle formel de négociations aura lieu les 1-9 mars à Melbourne, Australie.

Comme cet Accord couvre la propriété intellectuelle, oriGIn encourage ses membres dans les pays concernés par cette négociation à suivre de près ces discussions et à s'assurer qu'aucune disposition de l'Accord concernant les marques ne mette en danger les droits légitimes dérivant des IG dans leurs pays respectifs.

**USA - Corée du Sud:
Ratification de l'ALE**

Le 22 novembre 2011, la Corée du Sud a ratifié l'Accord de Libre Echange (ALE) entre la Corée du Sud et les USA.

L'ALE a été négocié en 2007 et ratifié par les USA en octobre 2011. Il devrait entrer en vigueur cette année.

UE - Georgie et Moldavie: Lancement de négociations commerciales

En décembre, l'UE, d'une part, et la Georgie et la Moldavie, d'autre part, ont décidé de lancer des négociations sur une zone de libre-échange approfondie et complète.

Les négociations, qui ont lieu dans le cadre des Accords d'Association avec la Géorgie et la Moldavie, aborderont un large éventail de questions commerciales et économiques. Ces négociations font partie du partenariat oriental et de la politique européenne de voisinage.

Plus d'information à :
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1504&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

UE – Inde: Les négociations de l'ALE continuent

En février, l'UE et l'Inde se rencontreront pour continuer les négociations de l'Accord de Libre Echange. Elles espèrent arriver à un accord lors de ce sommet.

Les discussions ont été lancées en 2007 et auraient dû être finies pour 2012, mais ont été bloquées par plusieurs questions, notamment les droits de propriété intellectuelle.

Affaires Européennes

Politiques concernant les IG

Première IG bulgare protégée au niveau de l'UE

Le 22 décembre 2011, « Горнооряховски суджук (Gornooryahovski sudzhuk) » – le nom d'une saucisse sèche produite dans la ville de Gorna Oryahovitsa, dans le nord est de la Bulgarie – a été enregistré au niveau de l'UE comme IGP.

Pour plus d'information veuillez consulter:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0039:0040:FR:PDF>

Première IG vietnamienne publiée au niveau de l'UE

Le 4 décembre 2011, « Phu Quoc » – le nom d'un extrait d'anchois de couleur rouge foncé - marron – est devenue le 1^{er} nom d'un produit vietnamien dont la demande d'enregistrement a été publiée au Journal Officiel de l'UE.

« Phu Quoc » est produit sur la plus grande île du Viêt-Nam (l'Île de Phu Quoc), située dans le Golfe de la Thaïlande.

Pour plus d'information veuillez consulter :
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:001:0012:0016:FR:PDF>

Une autre IG chinoise vers l'enregistrement dans l'UE

Le 9 décembre 2011, la demande d'enregistrement de 盐城龙虾 (Yancheng Long Xia) a été publiée. Yancheng Long Xia est une langouste, qui vient de la Rivière Doulong River, dans la ville de Yancheng City (Chine).

Cet enregistrement a eu lieu dans le cadre d'un projet pilote entre l'UE et la Chine lancé en juillet 2007, le projet «10 plus 10», sur la base duquel les deux pays ont déposé des demandes de protection pour 10 IG agricoles dans la juridiction partenaire. Les six produits suivants ont été enregistrés dans l'UE : Longkou Fen Si (vermicelle) comme IGP, Shaanxi ping guo (pomme) comme AOP, Longjing cha (thé) comme AOP, Guanxi Mi You (pomélo) comme AOP, Lixian Ma Shan Yao (igname) comme IGP et Jinxiang Da Suan (ail blanc) comme IGP. En plus de ces six produits pour lesquels la protection a été finalisée, les autres produits chinois sont : Dongshan Bai Lu Sun (asperge) – demande introduite, Pinggu Da Tao (pêche) – demande introduite et Zhenjiang Xiang Cu (vinaigre) – publié.

Pour plus d'information veuillez consulter: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:359:0017:0019:FR:PDF>

**Parlement Européen:
Réélection de Paolo De Castro comme
Président de la Commission de l'Agriculture**

Le 23 janvier, la Commission Agriculture et Développement Rural du Parlement Européen a procédé à la réélection de son Président et de ses Vice-présidents, comme cela est le cas à mi-mandat.

Mr De Castro (Socialistes & Démocrates, Italie) a été réélu Président, Mr Czesław Adam Siekierski (Parti Populaire Européen, Pologne) a été réélu 1^{er} Vice-président, Mr José Bové (Verts, France) a été réélu 2^{ème} Vice-président, Mr Janusz Wojciechowski (Conservateurs et Réformistes Européens, Pologne) a été élu 3^{ème} Vice-président, et Mme Marit Paulsen (Libéraux, Suède) a été réélue 4^{ème} Vice-présidente.

Affaires légales

**OHMI:
Evolution encourageante
de la pratique de l'Office**

Le 22 septembre 2011, la 1^{ère} Chambre de Recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI) a publié son jugement dans l'affaire opposant la Federacion Nacional de Cafeteros de Colombia (« Fédération ») contre la Fabrica de Licores y Alcoholes de Antioquia (« Fabrica »).

L'affaire concernait la demande d'enregistrement déposée en 2006 par la Fabrica pour enregistrer la marque « Café Colombia » pour des boissons alcoolisées et des liqueurs contenant le café avec IGP (« Café de Colombia »). La Fédération s'est opposée à l'enregistrement au motif qu'elle est la titulaire des marques communautaires « Café de Colombia » et « 100% Café de Colombia », ainsi que de l'IGP « Café de Colombia ». En juillet 2010, la Chambre d'Opposition a rejeté l'opposition car les signes n'étaient pas identiques, et donc assez distincts pour que le public pense que les biens viennent de différentes entreprises. Elle a considéré qu'il n'y avait pas de risque de confusion. La Fédération a fait appel de cette décision.

Finalement, en septembre 2011, la 1^{ère} Chambre de Recours a annulé la décision de la Chambre d'Opposition et a rejeté la demande d'enregistrement de la marque en question.

**CJUE:
Clarification de la possibilité de saisir les
biens enfrenant les DPI**

Le 1^{er} décembre 2011, la Court de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a publié un jugement dans les affaires jointes C-446/09 et C-495/09 concernant les produits enfrenant les droits de propriété intellectuelle (DPI).

La question posée à la CJUE était de savoir si les biens contrefaits provenant de pays tiers, transitant par l'UE pour aller vers un autre pays tiers pouvaient être saisis. La décision clarifie les procédures pour la saisie par les douanes de biens qui sont supposés violer les DPI protégés dans l'UE. La CJUE a souligné les limites territoriales à l'application des DPI : la détention ne peut être effectuée que quand les biens venant des pays tiers sont susceptibles d'être vendus aux consommateurs de l'UE ou quand l'expéditeur cache ses intentions commerciales. Seulement dans ce cas, des imitations ou des copies de biens protégés dans l'UE peuvent être classifiés comme « contrefaçons » et saisis.

Le jugement peut être consulté à :
<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=115783&pageIndex=0&doclang=FR&mode=lst&dir=&oc=first&part=1&cid=468977>

Nouvelles des enregistrements d'IG

Enregistrement

- "Mantecados de Estepa" (IGP) Espagne – 02/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:319:0032:0033:FR:PDF>
- "Πατάτα Νάξου (Patata Naxou)" (IGP) Grèce – 02/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:319:0041:0042:FR:PDF>
- "Magyar szürkemarha hús" (IGP) Hongrie – 14/12

- <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:330:0011:0012:FR:PDF>
- "Terre Aurunche" (AOP) Italie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0019:0020:EN:PDF>
 - "Ptujski lük" (PGI) Slovénie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0021:0022:FR:PDF>
 - "Ciliegia dell'Etna" (AOP) Italie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0023:0024:FR:PDF>
 - "Figue de Solliès" (AOP) France – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0031:0032:FR:PDF>
 - "Горнооряховски суджук (Gornooryahovski sudzhuk)" (IGP) Bulgarie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0039:0040:FR:PDF>
 - "Mongeta del Ganxet" (AOP) Espagne – 23/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:343:0014:0015:FR:PDF>
 - "Salva Cremasco" (AOP) Italie – 23/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:343:0016:0017:FR:PDF>
 - "Rheinisches Apfelkraut" (IGP) Allemagne – 23/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:343:0018:0019:FR:PDF>
 - "Vulture" (AOP) Italie – 13/01
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:009:0001:0002:FR:PDF>
 - "Fasola Wrzawska" (AOP) Pologne – 13/01
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:009:0003:0004:FR:PDF>
 - "Vitellone bianco dell'Appennino centrale" (IGP) Italie – 14/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:330:0013:0014:FR:PDF>
 - "Speck Alto Adige / Südtiroler Markenspeck / Südtiroler Speck" (IGP) Italie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0025:0026:FR:PDF>
 - "Carne De Vacuno Del País Vasco / Euskal Okela" (IGP) Espagne – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0027:0028:FR:PDF>
 - "Pataca de Galicia / Patata de Galicia" (IGP) Espagne – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0029:0030:FR:PDF>
 - "Ricotta Romana" (AOP) Italie – 22/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:341:0088:0088:FR:PDF>
 - "Dauno" (AOP) Italie – 13/01
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:009:0005:0006:FR:PDF>

Demande de modification

- "Oberpfälzer Karpfen" (IGP) Allemagne – 03/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:353:0019:0022:FR:PDF>
- "Jagnięcina podhalańska" (IGP) Pologne – 13/01
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:011:0016:0020:FR:PDF>

Demande d'enregistrement

- ### Approbation de modification
- "Riso di Baraggia Biellese e Vercellese" (AOP) Italie – 14/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:330:0003:0004:FR:PDF>
 - "Seggiano" (AOP) Italie – 14/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:330:0005:0006:FR:PDF>
 - "Pélardon" (AOP) France – 14/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:330:0007:0008:FR:PDF>
 - "Phú Qu Ôc" (AOP) Viêt-Nam – 04/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:001:0012:0016:FR:PDF>
 - "盐城龙虾 (Yancheng Long Xia)" (IGP) Chine – 09/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:359:0017:0019:FR:PDF>
 - "Bovški Sir" (AOP) Slovénie – 14/12
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:364:0025:0028:FR:PDF>